



COMMUNE DE SAESSOLSHEIM

Arrondissement de Saverne

MAIRIE 27 rue Principale – 67270

Téléphone : 03.88.70.57.19 Email : mairie.saessof@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 juin 2020

Conseillers élus : 15

En fonction : 15

Présents : 14

Compte-rendu affiché

Le 23/06/2020

Sous la présidence de M. Dominique MULLER, Maire

Membres présents :

WOLFF Véronique Adjointe au Maire - HINDENNACH Gérard Adjoint au Maire – Eric FALK, Adjoint au Maire - BAERMANN Fabrice - DURANDOT Mathieu - HEIM Christine KRUX Etienne - HOENEN Thomas - LECHNER Jean - MULLER Cécile - MULLER Claudia - KELLER Serge - TRESCHER Sandrine

Membre excusé : KEITH Hervé

Saessolsheim –15 juin 2020 – Espace Communal « Les Perdrix »

La séance du Conseil Municipal a été délocalisée dans la grande salle de l'Espace Communal afin de respecter les règles de distanciation imposées par la prévention de la pandémie Covid 19.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du dimanche 24 mai 2020

Après relecture, M. le Maire sollicite l'approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 24 mai 2020.

Aucune observation particulière n'étant soulevée, le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 24 mai 2020 est adopté à l'unanimité.

M. le Maire sollicite l'accord des membres du Conseil Municipal pour ajouter un point à l'ordre du jour concernant le remboursement d'une facture en faveur de Mme FOURNIER Christiane et M. DURANDOT Mathieu.

2. Délégations du Conseil Municipal au Maire

M. le Maire informe le Conseil Municipal que les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (article L2122-22) permettent au Conseil Municipal de déléguer au Maire un certain nombre de compétences. Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, pour la durée du mandat, de confier au Maire les délégations suivantes :

- de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant ainsi que toute décision

concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

- de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

3. Délégations du Maire aux adjoints

Mr le Maire communique au conseil municipal les arrêtés de délégations consenties aux adjoints :

Madame WOLFF Véronique :

3.1 : Délégation est donnée à Mme WOLFF Véronique pour les compétences suivantes :

- Affaires sociales, personnes âgées, personnes défavorisées et/ou vulnérables
- Affaires familiales,
- Affaires scolaires,
- Administration générale,
- Finances communales,
- Evènements culturels dont la programmation des évènements culturels et associatifs,
- Personnel communal,
- Affaires administratives et budgétaires,
- Vie culturelle.

Délégation permanente est donnée à Mme WOLFF Véronique ,1° adjointe au maire, à l'effet de signer les documents et courriers y afférents. Il s'agit de tous les documents à caractère financier (budgets, mandats, titres bordereaux, certifications comptables) ainsi que tous les actes administratifs relatifs à la gestion du personnel communal.

Délégation est également donnée à Mme WOLFF pour légaliser les signatures, authentifier les copies, délivrer tous certificats et signer tous les documents nécessaires y compris comptables.

Monsieur FALK Éric :

3.2 : Délégation est donnée à M. FALK Éric pour les compétences suivantes :

- Questions relatives à l'environnement dont le fleurissement,
- Espaces publics dont la propreté du village, l'entretien des aires de jeu,
- Gestion du matériel communal
- Questions relatives au patrimoine,
- Animation villageoise dont les relations avec les associations

Délégation permanente est donnée à M. FALK Eric,2ème adjoint au maire, à l'effet de signer les documents et courriers y afférents.

Monsieur HINDENNACH Gérard :

3.3 : Délégation est donnée à M. HINDENNACH Gérard pour les compétences suivantes :

- Entretien des bâtiments (l'investissement prévisionnel nécessaire à leur entretien),
- Eclairage public,
- Organisation de l'atelier communal,
- Inventaire du matériel communal.

Délégation permanente est donnée à M. HINDENNACH Gérard ,3ème adjoint au maire, à l'effet de signer les documents et courriers y afférents

Le conseil municipal prend acte de ces délégations attribuées par Mr le Maire aux adjoints.

4. Tableau des commissions permanentes

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide de constituer les commissions communales comme suit :

| Commissions permanentes | Responsable | Membres | Déclinaisons |
|---|--------------------------|---|--|
| Finances-ressources humaines-administration générale-sécurité des biens et des personnes- | Dominique Muller | - LECHNER Jean - DURANDOT Mathieu - KELLER Serge - KEITH Hervé - WOLFF Véronique - FALK Éric - HINDENNACH Gérard | -Budget communal -Gestion du personnel -Intercommunalité -Relation avec le SDIS -Association foncière -chasse-agriculture ZNT -gestion de la cellule de crise -CCID |
| Affaires sociales-services à la population- activités culturelles-fêtes communales | Véronique Wolff | - MULLER Cécile - MULLER Claudia - HEIM Christine - TRESCHER Sandrine - WOLFF Véronique - FALK Éric - HINDENNACH Gérard | -gestion au cas par cas des personnes en difficultés-banque alimentaire-programme des fêtes Associatives et communales |
| Environnement-aires de jeux- cadre de vie- Relations avec les associations | Eric Falk | - KELLER Serge - HOENEN Thomas - KRUX Etienne - DURANDOT Mathieu - WOLFF Véronique - FALK Éric - HINDENNACH Gérard | -fleurissement -propreté du village -gestion des places publiques -entretien du lavoir -entretien et suivi du matériel -cimetière |
| Bâtiment -voirie-éclairage public-urbanisme-eau et assainissement | Gérard Hindennach | - KRUX Etienne - KELLER Serge - DURANDOT Mathieu - LECHNER Jean - WOLFF Véronique - FALK Éric - HINDENNACH Gérard | -atelier municipal -voirie-chemins ruraux-dorpfadel -bâtiments communaux-entretien, prévision investissement |
| Réseau d'animation jeunes Jeunesse | Cécile MULLER | - TRESCHER Sandrine - MULLER Claudia - MULLER Dominique - WOLFF Véronique - FALK Éric - HINDENNACH Gérard | -conseil local des jeunes, animations pour et avec les jeunes -sivos du Sternenberg- projet d'école intercommunale-conseil d'école |
| Comité de jumelage | DURANDOT Mathieu | - BAERMANN Fabrice - HEIM Christine - WOLFF Véronique - FALK Éric - HINDENNACH Gérard | Animation du comité de jumelage-organisation des rencontres etc |
| | | | |

| | | | |
|----------------------------------|-------------------------|---|---|
| Communication-interne et externe | MULLER Dominique | - DURANDOT Mathieu - WOLFF Véronique - FALK Éric - HINDENNACH Gérard | -réseaux sociaux- site internet-illiwap- etc Panneaux d'entrée du village- signalisation intra- muros |
|----------------------------------|-------------------------|---|---|

Mr le Maire est d'office membre de chaque commission. Il rappelle que des commissions Consultatives peuvent être constituées selon les sujets où les problématiques qui pourront se présenter.

5. Taux de la taxe d'aménagement de secteur hors lotissement Linnengarten

M. le Maire rappelle que la taxe d'aménagement sur l'ensemble de la Commune est de 3 %, exceptées 4 zones d'extension récentes qui sont à 5 %. Il s'agit de déterminer la taxe d'aménagement pour les terrains situés à l'arrière du lotissement LINNENGARTEN. Parcelles (59-60-61).

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal à l'unanimité.

Décide :

- De fixer la taxe d'aménagement (TA) pour les terrains situés à l'arrière du lotissement LINNENGARTEN à 5 % ;
- Autorise le Maire à signer tous documents y afférents.



6. Extension du réseau d'assainissement et eau

En prévision de la demande par un particulier d'un certificat d'urbanisme pour une éventuelle construction d'une maison individuelle, M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité de réaliser une extension du réseau d'assainissement pour les terrains situés à l'arrière du Lotissement LINNENGARTEN.

D'autre part, cela évitera de rouvrir la voirie qui sera goudronnée début juillet par le lotisseur. Ces travaux d'extension du réseau sont à la charge de la Commune, le terrain se trouvant dans le périmètre constructible défini par la carte communale approuvée le 7 octobre 2015.

Les travaux seront confiés à la société GCM qui intervient pour tous les travaux de génie civil du lotissement Linnengarten.

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal à l'unanimité.

Décide :

- La réalisation des travaux d'extension du réseau d'eau et d'assainissement, pour un montant H.T. estimé de 11 681 €,
- De demander l'exécution de ces travaux à la société GCM concomitamment aux travaux que cette société réalise pour la viabilisation du Lotissement Linnengarten.
- A ce que les accès soient rendus possibles à toutes les parcelles
- Autorise M le Maire à signer tous les documents y afférents.

7. Désignation des membres aux instances extérieures

7.1 Conseil d'école

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité M. DURANDOT Mathieu et M. KRUX Etienne comme délégués au Conseil d'école.

7.2 Réseaux animation jeunes

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Mme. MULLER Cécile et Mme Sandrine TRESCHER comme déléguée au RAJ (réseau animation jeunes) .

7.3 Sivos du Sternenberg

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Mme WOLFF Véronique et M. KELLER Serge comme délégués au SIVOS « Autour du Sternenberg ».

7.4 SDEA

Délégué au SDEA :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

Décide,

de désigner M. HINDENNACH Gérard délégué de la Commune de Saessolsheim au SDEA.

-Pour l'eau potable, pour l'assainissement, pour le Grand Cycle de l'eau et Gemapi.

7.5 Constitution de la Commission Communale des Impôts directs(CCID)

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué. Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale. Depuis la mise en œuvre au 1er janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe par ailleurs à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation).

Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants. La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civiques, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de créer cette commission communale des impôts directs et propose à M le Directeur Départemental des finances publiques une liste de 24 personnes remplissant les conditions d'éligibilité à cette commission.

| | Civilité | Nom | Prénom | Date de naissance | Adresse | Imposition directes locales |
|----|----------|-------------------|------------------|-------------------|---|-----------------------------|
| | Col. 1 | Col.2 | Col. 3 | Col. 4 | Col. 5 | Col. 6 |
| 1 | Mme | Wolff | Véronique | 02/11/1962 | 40 rue principale 67270 Saessolsheim | TH |
| 2 | M. | Hindennach | Gérard | 20/12/1955 | 38 rue principale 67270 Saessolsheim | TF |
| 3 | M. | Falk | Eric | 05/10/1968 | 12 rue des Prés 67270 Saessolsheim | TH |
| 4 | M. | Keller | Serge | 08/01/1958 | 31,rue principale 67270 Saessolsheim | TF |
| 5 | M. | Baermann | Fabrice | 26/03/1978 | 2, rue Haute 67270 Saessolsheim | TH |
| 6 | M. | Durandot | Mathieu | 07/11/1978 | 12A route de Saverne 67270 Saessolsheim | TF |
| 7 | MME | Muller | Cécile | 18/04/1979 | 5 rue de l'Eglise 67270 Saessolsheim | TH |
| 8 | M. | Krux | Etienne | 08/06/1989 | 3A rue Oberlin 67270 Saessolsheim | TF |
| 9 | MME | Trescher | Sandrine | 15/07/1976 | 2Impasse Schmitt 67270 Saessolsheim | TH |
| 10 | M. | Hoenen | Thomas | 18/08/1987 | 17 rue du Châtelet 67270 Saessolsheim | TF |
| 11 | M. | Lechner | Jean | 31/10/1986 | 17 rue des Vergers 67270 Saessolsheim | TH |

| | | | | | | |
|----|-----|--------------------|-------------------|------------|---|----|
| 12 | M. | Keith | Hervé | 21/11/1976 | 2 Place de l'Ecole 67270 Saessolsheim | TF |
| 13 | MME | Muller | Claudia | 05/03/1970 | 4 Rue des Houblonnières 67270 Saessolsheim | TH |
| 14 | MME | Heim | Christine | 25/02/1968 | 9 Rue Neuve 67270 Saessolsheim | Tf |
| 15 | Mr | QUINCIEUX | Alexis | 19/11/1984 | 2 rue du Lavoir Saessolsheim | TH |
| 16 | Mme | LAUGEL | Camille | 17/09/1992 | 33 rue Principale Saessolsheim | TH |
| 17 | Mr | SCHARSCH | Julien | 26/01/1986 | 12 rue du Chatelet Saessolsheim | TF |
| 18 | Mr | RIFF | Dominique | 16/11/1966 | 6 rue Neuve Saessolsheim | TF |
| 19 | Mr | HARTZ | Daniel | 11/06/1984 | 5 rue Principale Saessolsheim | TF |
| 20 | Mr | IMBS | Christophe | 20/08/1986 | 42a rue Principale Saessolsheim | TH |
| 21 | Mr | STOCKLOUSER | Fabrice | 12/06/1966 | 5 rue des jardins Saessolsheim | TH |
| 22 | Mr | IMBS | Jérôme | 14/02/1966 | 28 rue Principale Saessolsheim | TF |
| 23 | Mr | BINDER | Olivier | 11/02/1985 | 8 rue de l'Eglise Saessolsheim | TH |
| 24 | Mr | SOERENSEN | Pascal | 17/04/1963 | 6 Place de l'Ecole Saessolsheim | TF |

8. Festivités du 14 juillet

M. le Maire s'interroge sur l'organisation des festivités du 14 juillet 2020, étant donné les circonstances actuelles liées à la pandémie du corona virus. N'ayant pour le moment que peu de renseignements concernant le rassemblement de personnes, les membres du Conseil Municipal décident de reprendre le sujet des festivités du 14 juillet lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le 6 juillet 2020.

9. Remboursement de factures

9.1 Remboursement de factures à Mme FOURNIER Christiane

M. le Maire présente une facture payée par Mme Fournier le 17 mars 2020 portant le numéro n°20200317-0010 d'une valeur de 97.04 € concernant l'hébergement 2020/2021 du domaine Saessolsheim.fr

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité.

Décide :

- De prendre en charge la somme de 97,04 € concernant l'hébergement 2020/2021 du domaine Saessolsheim.fr
- De rembourser cette somme à Mme FOURNIER qui a réglé la facture initiale

9.2 Remboursement de facture M. DURANDOT Mathieu

M. le Maire présente une facture payée par M. DURANDOT Mathieu le 14 décembre 2019 portant le numéro n°0190008623 d'une valeur de 131.28 € pour l'achat de boissons à la Société WASSDISS.

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal à l'unanimité.

Décide :

- De prendre en charge la somme de 131.28 € pour l'achat de boissons à la Société WASSDISS.
- De rembourser cette somme à M. DURANDOT Mathieu qui a payé la facture initiale

10. Acquisition d'un nouvel ordinateur pour le secrétariat de la Mairie

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité d'acquérir un nouvel ordinateur pour le secrétariat de la Mairie. Il s'agit d'acquérir un ordinateur portable afin de permettre à la secrétaire d'organiser son temps de travail à la Mairie et en télétravail.

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal à l'unanimité.

Décide :

- De charger la secrétaire de Mairie de recueillir plusieurs devis pour l'achat d'un nouvel ordinateur portable.

11. Divers

- M. le Maire informe les membres du conseil qu'il a pris contact avec la gendarmerie pour signaler différents problèmes d'incivilités, notamment le non-respect du stationnement dans différentes rues de la Commune. Le problème des voitures-ventouses a également été évoqué ainsi que le stationnement sur les parkings PMR par d'autres véhicules. La gendarmerie procédera prochainement à des contrôles aléatoires et verbalisera les contrevenants.
- M. le Maire présente un tableau récapitulatif des dernières déclarations préalables de travaux depuis le début de l'année du mois de mars
- M. HINDENNACH Gérard propose une journée de travail le 20 juin 2020.
- Prochain Conseil Municipal : le 6 juillet 2020 à la salle à 20h.

| | | | |
|---------------------|---------------------|-------------------|----------------------|
| MULLER Dominique | WOLFF Véronique | FALK Éric | HINDENNACH Gérard |
| BAERMANN Fabrice | DURANDOT Mathieu | HEIM Christine | HOENEN Thomas |
| KEITH Hervé | KELLER Serge | KRUX Etienne | LECHNER Jean |
| MULLER Cécile | MULLER Claudia | TRESCHER Sandrine | |